

[Le projet 'ESMS Numérique' \[1\]](#)

Le secteur médico-social est en pleine mutation pour favoriser l'émergence d'une société plus inclusive et relever les défis de la logique " domiciliaire".

Le numérique constitue un levier majeur pour accompagner cette transformation de l'offre et des pratiques. Il permet d'améliorer la qualité et la continuité de l'accompagnement des personnes, favoriser la circulation d'informations entre les professionnels et les personnes accompagnées et d'impliquer davantage les usagers dans leur parcours.

Le programme ESMS numérique a pour ambition d'accompagner la transformation des ESMS en les incitant à s'équiper et à utiliser un dossier usager informatisé (DUI) au bénéfice de chaque personne accompagnée d'ici 2025. Il s'agit de déployer une solution DUI au sein des ESMS ou de faire monter en compétence la version déjà en place. Le logiciel numérique permettra de gagner en efficacité, protéger la numérisation, faciliter les prescriptions et faire chuter le taux d'erreurs potentielles.

Pour rappel, la MFI travaille actuellement avec un logiciel (CédiActe), un logiciel-métier des établissements du médico-social (Ehpad). Ce logiciel ne nous apporte pas aujourd'hui certaines fonctionnalités essentielles : pas d'accès hors site, pas de lien avec le dossier médical partagé (DMP), pas d'accès mobile (tablettes), pas de compatibilité logiciel pharmacie, etc.

Pour se doter d'un logiciel efficace et performant, le nouveau projet de numérisation est en cours à la MFI.

Financement ARS ARA*, une véritable

L'Etat, via l'ARS (Agence Régionale de Santé) a décidé de mettre un coup d'accélérateur à la numérisation des établissements de santé dans le cadre du "programme ESMS numérique", une des actions de la feuille de route nationale "Accélérer le virage du numérique en santé".

Il s'agit d'un projet mixte : acteurs publics et acteurs privés, notamment les 11 Ehpad de la MFI et 3 Ehpad publics. L'ARS est très intéressée par ce type d'innovation, d'expérimentation.

Un projet à plusieurs étapes

Une première phase d'étude a été menée en 2021 incluant un sondage auprès des salariés, des tests logiciels, etc.

Un cabinet est choisi pour l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Weliom. Pour que chacun puisse participer à la réalisation de ce projet de numérisation, des ateliers de consultation ont été organisés autour de 7 critères : Instruction de la demande d'orientation, Gestion administrative, Coordination avec les acteurs internes et externes, Gestion de la relation usager, Accompagnement de l'utilisateur, Gestion du circuit du médicament, Soins de l'utilisateur.

Il s'agit des Ateliers métiers inter-établissement avec les Ehpad publics. Une occasion unique pour définir les besoins de la MFI et ne pas passer à côté des fonctionnalités utiles.

Une **deuxième phase** d'analyse des besoins des professionnels de terrain a démarré au mois de mars 2022 pour choisir le logiciel métier et les prestataires.

Les ateliers sont une

réussite
La participation aux ateliers a connu une **bonne représentativité**. Tous les organismes gestionnaires ont pris part à ces assises. Les établissements et de nombreux salariés étaient représentés (personnel administratif, médecins coordinateurs, soignants, psychologues, comptables, etc.) tant pour la MFI que pour les EHPAD publics.

Une phase de démonstration a eu lieu. Ces démonstrations ont été enregistrées pour permettre au plus grand nombre de pouvoir les visualiser. Il est ensuite demandé de compléter un rapide questionnaire qui permettra d'évaluer chacun des éditeurs sur différents paramètres.

Une phase de restitution des ateliers est en cours pour finaliser le dossier de l'appel d'offres et la rédaction du cahier des charges pour procéder à un appel d'offres.

LES ATELIERS PRÉVUS ONT EU LIEU !

Atelier 1 Focus admission / Gestion administrative
(Mardi 22 mars 2022)

Atelier 2 Focus relation usager et parties prenantes
(Mercredi 23 mars 2022)

Atelier 3 Focus Accompagnement
(Vendredi 25 mars 2022)

Atelier 4 Focus Médicament / Soins
(Mardi 29 mars 2022)

VALIDATION / CONSOLIDATION
(Mardi 05 avril 2022)

PLANNING DU PROJET 2022

- **Mars** - Ateliers
- **Fin avril** - Finalisation du dossier
- **Début mai** - Dépôt du dossier
*Réponses attendues avant le 3 juin
(3 semaines d'analyse des dossiers)*
- **15 juin** - Contractualisation
- **Juillet / Septembre** - Paramétrage Ehpads pilotes
- **Octobre / Novembre** - Evaluation finalisation (lot 1)



[Siège Mutualité Française Isère \[2\]](#)

[Voir la fiche structure \[2\]](#)

Bientôt un nouveau logiciel pour la numérisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) à la MFi



URL source: <https://mutualiteisere.org/ut-actualites/le-projet-esms-numerique>

Liens

[1] <https://mutualiteisere.org/ut-actualites/le-projet-esms-numerique>

[2] <https://mutualiteisere.org/etablissement/siege-mutualite-francaise-isere>